## PERSPECT @VES



# Le courriel d'information de l'UNIR-MN Août 2003, n°2



Union pour la République / Mouvement National

20 Rue de Beauvais 80000 Amiens - France

### AGENDA POUR LA PAIX : LE CONSEIL DE SÉCURITÉ DES NATIONS UNIES CONSACRE LA LÉGITIMITÉ DES PROPOSITIONS DE L'UNIR-MN

Alors que les différents protagonistes de la transition politique luttent pour le partage du pouvoir et non l'organisation de celui-ci, l'UNIR-MN continue de soumettre des propositions concrètes afin de résoudre la crise qui saigne le Congo-Zaïre, de restaurer une paix durable dans la région des Grands lacs et de reconstruire la République du Congo-Zaïre autour d'un véritable projet de société mobilisateur.

#### **SOMMAIRE**:

- Pg.1 « Agenda pour la Paix : Le Conseil de sécurité des Nations Unies consacre la légitimité des propositions de l'UNIR-MN » par O. MESKENS, Secrétaire général, Bruxelles
- Pg.4 « Vous êtes de plus en plus nombreux à prendre conscience : Réfaire la République doit être notre mission sacrée et notre cause à tous » par A. BOSILIKWA, Chargé de la politique de la Jeunesse, Amiens
- Pg.6 « Ma vision et mes attentes pendant la période de transition » par Norbert PENGONGO, membre de l'UNIR-MN, Kinshasa

Dans notre dernier article, «L'adoption de la résolution sur l'intervention en Ituri : une première victoire pour l'UNIR-MN», publié au courriel d'information de juin 2003, nous attirons votre attention sur le contenu de ces propositions qui figurent explicitement dans notre «Agenda 2002 pour la paix dans la région des Grands-lacs, la restauration de l'intégrité territoriale et le rétablissement de la République au Congo-Zaïre» ainsi que dans la seconde partie de notre dernier ouvrage « Congo-Zaïre – Notre Cause – Le message et les ambitions d'une juste cause » Ces propositions sont aujourd'hui plus que jamais d'actualité.

Ces documents ont été intégralement communiqués depuis mars 2002 à Monsieur Romano PRODI. Président de la Commission européenne, à Monsieur Javier SOLANA. Responsable de la Politique Etrangère et de Sécurité Commune de l'Union européenne, Monsieur VIKAS, Secrétaire général du Conseil de l'Union européenne, à Monsieur Pat COX, Président du Parlement européen, à Monsieur Anders FOGH RASMUSSEN, Premier ministre du Royaume de Danemark en charge de la Présidence de l'Union européenne, à son Excellence Jacques CHIRAC, Président de la République française, au Premier ministre belge, Monsieur Guy VERHOFSTADT, à Monsieur Tony BLAIR, Premier ministre du Royaume-Uni, au Chancelier allemand Gerard SCHROEDER, à son Excellence George W. BUSH, Président des Etats-Unis d'Amérique, au Secrétaire général de l'OTAN, Lord ROBERTSON of PORT ELLEN, à son Excellence Thabo MBEKI, Président de la République d'Afrique du Sud, et à son ambassadrice en France, à son Excellence Eduardo DOS SANTOS, Président de la République d'Angola, et à son ambassadeur en France, à Monsieur Kofi ANNAN, Secrétaire général de l'ONU, ainsi qu'à Monsieur François RIJKMANS de la Radio Télévision Belge Francophone, à Madame Marie-France CROS de la Libre Belgique, à Madame Colette BRAECKMAN du Soir, et plus récemment à Monsieur Jean-Marie COLOMBANI, Directeur du Monde, Monsieur Francis KPATINDE, Jeune Afrique - l'Intelligent et à Monsieur **Bruno FRAPPA**, Directeur de la Croix.

Depuis lors, de nouvelles propositions ont été formulées par l'UNIR-MN sous forme d'« *Annexes à l'Agenda pour la paix dans la région des Grands-lacs, la restauration de l'intégrité territoriale et le rétablissement de la République au Congo-Zaïre»* et soumises à son Excellence **George W. BUSH**, Président des Etats-Unis d'Amérique, par l'entremise de son ambassadeur en France le 25 juillet 2003, ainsi qu'à Monsieur **Javier SOLANA**, Responsable de la Politique Etrangère et de Sécurité Commune de l'Union européenne, le 18 juillet 2003.

A l'exception de ce dernier document de travail qui, pour des raisons de discrétion, n'est pas consultable, tous ces documents sont entièrement disponibles sur le site de l'UNIR-MN : www.unir-mn.org

Le conseil de sécurité de l'ONU met en œuvre les propositions de l'UNiR-MN

A la suite de la Résolution 1457 qui souligne l'importance d'une «Conférence internationale sur la paix, la sécurité, la démocratie et le développement dans la région des Grands lacs», et de la Résolution 1484 relative à l'action en ITURI d'une force internationale d'interposition, de nouvelles mesures ont récemment été adoptées par le Conseil de sécurité dans le cadre de la Résolution 1493 votée à l'unanimité le 28 juillet 2003.

La résurgence des conflits à l'Est du Congo-Zaïre que n'arrive pas à résorber la force internationale d'interposition en Ituri commandée par la France sous l'égide de l'Union européenne, et les profondes divergences qui subsistent toujours entre les différents belligérants, parties au processus de transition, ont en effet motivé les membres du Conseil de sécurité à reconsidérer sensiblement la nature et les modalités de leur intervention dans le processus de pacification au Congo-Zaïre.

Que les filles et les fils du Congo-Zaïre sachent que l'ensemble de ses résolutions constitue la mise œuvre des propositions que l'UNIR-MN formule dans son «Agenda pour la paix» ainsi que dans ses « Annexes » et dans la seconde partie de son livre « Congo-Zaïre – Notre Cause ». Ce sont ces propositions dont le Conseil de sécurité consacre aujourd'hui toute la légitimité.

« La recette du succès, c'est l'art de fixer les objectifs longtemps sans être fatigué » Winston Churchill

la modification de la nature du mandat de la mission de l'ONU au Congo-Zaïre

Dans sa Résolution 1493, le Conseil de sécurité «autorise la MONUC à utiliser tous les moyens nécessaires pour s'acquitter de son mandat dans le district de l'Ituri et, pour autant qu'elle l'estime dans les limites de ses capacités, dans le Nord et le Sud-Kivu» (art.26) et prévoit à cet effet «l'augmentation du nombre d'effectif militaire jusqu'à 10.800 personnels» (art.3).

Dans le Chapitre 1<sup>er</sup> de l'Agenda pour la Paix de l'UNIR-MN («*Notre Cause*», pg.64 et s.), nous soutenions à ce propos, que pour rendre efficace l'opération du rétablissement et du maintien de la paix au Congo-Zaïre, **il s'imposait, par ailleurs, d'abandonner la** 

**formule « mission d'observation » confiée à la MONUC** et nous préconisions la mise en place d'une véritable diplomatie coercitive pour résoudre cette crise.

En effet, toutes les tentatives de règlement pacifique, entreprises dès 1996 avec les différentes résolutions de l'ONU et l'Accord de Lusaka en 1999, ayant échoué, les formes actuelles des actions proposées par l'ONU pour résoudre le conflit dans la Région des Grands-lacs devaient, selon nous, céder la place à une nouvelle diplomatie active, impliquant de manière décisive l'ONU, l'Union européenne et ses Etats membres ainsi que les Etats-Unis d'Amérique et la Présidence de l'Union africaine.

L'UNIR-MN était acquise à l'idée qu'il fallait impérativement passer d'une politique d'usure à une politique décisive. Nous proposions donc aux membres du Conseil de sécurité de solliciter l'autorisation préalable du Conseil de sécurité en vue de procéder à l'intervention d'une force de coercition, par le biais soit des forces de l'UEO, soit de l'OTAN ou soit à doter au mandat de la MONUC une dimension coercitive! Une telle intervention, conforme aux dispositions de la Charte de l'ONU devait faciliter l'application effective des divers accords et résolutions signés et rétablir la paix et la sécurité dans la Région. L'objectif que nous poursuivions était de mettre sur pied, avec le concours de nos partenaires historiques, une opération internationale de reconstruction et de transition vers une solution définitive de la crise, dans des conditions qui n'excluent pas le recours à la coercition, mais s'inscrivent dans un contexte fondamentalement pacifique.

Dans notre optique et vu les enjeux, les forces d'interposition, soit de l'UEO, soit de l'OTAN, soit de l'ONU, doivent stationner massivement dans toutes les régions frappées par le conflit jusqu'à ce que l'Etat soit en mesure de prendre le relais afin d'assurer à ses citoyens et autres sujets sous sa juridiction la paix et la sécurité requises, conditions essentielles et incontournables pour la restauration effective de l'intégrité territoriale de la République.

En adoptant la Résolution 1484 puis dans sa foulée, la Résolution 1493, les membres du Conseil de sécurité ont à l'évidence rencontré la démarche pragmatique que nous leur avons soumise.

#### Conclusion:

Restaurer la Paix au Congo-Zaïre doit être une tâche ambitieuse qui ne peut se réaliser à demi mesure. Notre propos ne porte plus ici sur l'opportunité d'une intervention coercitive mais bien sur les moyens dont on entend la doter pour assurer sa réussite effective.

L'action de l'actuelle force internationale d'interposition a suscité un vent d'espoir dans le cœur de toutes les populations du Congo-Zaïre et nous avions salué l'engagement responsable de nos partenaires historiques dans le processus de pacification du pays. Malgré cela, nous craignions que cet acte de foi ne soit pas concrétisé par une entreprise dynamique et décisive dans la mesure où la force d'interposition disposait d'un mandat qui circonscrivait son action sur le terrain dans un cadre opérationnel beaucoup trop modeste au regard des intérêts en jeu.

Aussi nous insisterons seulement sur le fait que si, par défaut d'ambition, le Conseil de sécurité ne dote pas la nouvelle mission assignée à l'ancienne MONUC par la résolution 1493/2003, des moyens nécessaires à la réussite totale et définitive de son intervention coercitive, alors, aussi contraignante soit-elle, cette mission d'intervention ne saurait suffire à engager une action décisive contre les factions rivales et les troupes étrangères qui, par leur attitude, empêchent sur tout le territoire de l'Est du Congo-Zaïre d'atteindre le but consistant à rétablir la paix.

Or ce n'est que moyennant le respect de cette condition impérative qu'aboutira avec succès, la mise en œuvre des propositions que l'UNIR-MN formule à ce propositions son «Agenda pour la Paix», dans ses « Annexes » et dans la seconde partie de son ouvrage, «Congo-Zaïre – Notre Cause».



N'hésitez pas à consulter le texte intégral de l' «Agenda pour la Paix» de l'UNIR-MN que nous avons communiqué aux instances internationales et notre ouvrage «Congo-Zaïre - Notre Cause» sur notre site internet!

www.unir-mn.org info@unir-mn.org

\_\_\_\_\_

"N'en doutez pas un instant : un petit groupe de personnes déterminées peut changer le monde; à vrai dire, il n'a jamais pu changer autrement." – Margaret Mead

Vous êtes de plus en plus nombreux à prendre conscience : Refaire la république du Congo-Zaïre doit être notre mission sacrée et notre cause à tous

Nombreux sont les compatriotes qui, longtemps, ont observé l'UNIR/MN avec perplexité et curiosité devant l'audace de notre démarche politique qui tendait à promouvoir la réconciliation nationale au moment où tout espoir semblait annihilé, à restaurer l'intégrité territoriale du Congo-Zaïre quand notre Pays est extrêmement convoité, à penser le redémarrage économique de notre pays lorsque la misère qui frappe notre population atteint un niveau de désolation jamais égalé, à établir les bases d'un jeu démocratique digne dans un Etat de Droit alors que le pays souffre d'un sérieux déficit en la matière. Mais, le temps de l'observation est aujourd'hui révolu avec l'adhésion massive de nos compatriotes au projet mobilisateur de l'UNIR/MN. Le Peuple du Congo-Zaïre semble s'être ressaisi!

D'autres compatriotes ont été surpris par la lucidité de notre discours et par les perspectives inespérées qu'offre la mise en oeuvre du projet cadre de l'UNIR-MN (cfr

«Congo-Zaïre - Refaire la République - mission sacrée d'une génération») que nous avons porté à la connaissance du plus grand nombre. Et il n'y a pas que le peuple du Congo-Zaïre qui puisse témoigner de la pertinence de nos travaux puisque au travers des récentes résolutions du Conseil de sécurité relatives à la Paix au Congo-Zaïre, la communauté internationale a clairement reconnu la légitimité des propositions de l'UNIR-MN pour mettre fin à la crise qui déchire la région et reconstruire la République du Congo-Zaïre.

Or ce sont ces projets et ces propositions qui sont aujourd'hui entendus par nos compatriotes dont le nombre ne cesse de croître chaque jour. Ceux qui comme les membres de l'UNIR/MN s'engagent de plus en plus dans l'action et qui décident de prendre leurs responsabilités pour un « devenir » meilleur au Congo-Zaïre, ceux qui aujourd'hui crient leur espoir de ne plus se sentir seuls ou délaissés, ceux des nôtres qui, longtemps, ont été malmenés dans leur identité, ceux qui comme nous se retrouvent à travers cette « Mission Sacrée », ceux-là se font aujourd'hui entendre.

De plus en plus de signes confortent l'espoir qui renaît, l'espoir qui est là ! Le peuple du Congo-Zaïre n'a jamais totalement perdu cet espoir - auquel cas notre pays aurait disparu de la scène internationale en tant que tel. On a tant voulu lui laisser intégrer le fait qu'il soit incapable de s'extirper de situations complexes.

Mais force est d'admettre que l'on a mésestimé la capacité de survie dont est doté le peuple Congo-Zaïrois. Nos compatriotes n'ont jamais perdu de vu que la terre de nos ancêtres est unique et que personne si puissant et malintentionné soit-il, ne peut espérer nous la confisquer. Et c'est avec la plus grande détermination et une obstination sans relâche que nous défendons son unité parce qu'elle est indivisible et indisponible et la préservons de toute velléité séparatiste car l'idéal de vie démocratique que l'UNIR/MN propose pour le Congo-Zaïre est celui qui, avant toute chose, redonne à son peuple sa dignité de citoyens appartenant à une Nation prestigieuse tout en l'éclairant sur les choix de notre mouvement. Dans le cadre de UNIR/MN, nous appliquons et vivons au quotidien tout ce que nous préconisons pour le Congo-Zaïre, notre Cause. Cette conviction gagne du terrain.

Certains compatriotes qui jusque là semblaient limiter leur attachement au Congo-Zaïre à un sentiment affectif assez diffus, sentent qu'ils sont à nouveau capables de prendre en main leur destin. Malgré l'échec d'un régime mis à nu, années après années, mois après mois, jours après jours, une nouvelle espérance et un nouveau courage apparaissent être les signes que nous recevons de plus en plus de la part de nos compatriotes. Oui, nous sommes conscients que nous sommes à l'aube d'un tournant décisif.

Notre jeunesse ne sera plus délaissée comme elle l'est actuellement. En effet, quel projet un jeune Congo-Zaïrois peut-il raisonnablement mettre en œuvre quand la société ne lui propose aucune autre alternative que l'attente d'une amélioration hypothétique de sa situation, de prendre son mal en patience comme si les choses allaient s'améliorer par magie! Ce qui est certain, c'est qu'en ne proposant rien du tout à la jeunesse - ce qui semble être le cas quand on voit l'état de désœuvrement qui la caractérise - on la prive de ce qu'elle est en mesure d'apporter à la Nation. Comment ne pas voir derrière le peu d'intérêt porté à notre jeunesse aujourd'hui, le moyen pernicieux et efficace de lui ôter toute envie d'aspirer à une vie meilleure? Comment ne pas voir derrière la faillite actuelle des institutions de notre pays une menace contre cette aspiration légitime des jeunes Congo-Zaïrois à leur épanouissement harmonieux?

Nous pensons à l'UNIR/MN que le développement sain de notre jeunesse est décisif pour la prospérité future de la société congo-zaïroise que nous comptons bâtir avec elle et pour elle ainsi que pour les générations futures. C'est notamment à travers la relance de l'appareil administratif de l'Etat, le développement des services publics et la modernisation de la gestion des fonctions régaliennes de l'Etat et des fonctions sociales essentielles (relancer

l'enseignement, l'éducation et la formation professionnelle) préconisés comme axes forts dans la consolidation du projet de société proposé par UNIR/MN au Peuple du Congo-Zaïre que prendra corps l'engagement citoyen de nos compatriotes qui se retrouvent à travers les propositions de l'UNIR/MN.

Le Peuple du Congo-Zaïre nous a entendu et continue à nous entendre. Nous qui parlons de lui comme de nous-mêmes, nous qui, avec lui, vibrons sur l'espoir de nos véritables retrouvailles



\_\_\_\_\_

Ma vision et mes attentes pendant la période de transition

La clôture laborieuse mais heureuse des travaux du dialogue inter-congolais le 02 avril dernier à SUN-CITY en Afrique du sud par les 365 délégués des diverses composantes montre à quel point les congo-zaïrois sont déterminés à recouvrer leur unité et à affirmer leur indépendance, malgré une effroyable guerre fratricide qui à "balkanisé" le pays depuis plus de quatre ans. Pourtant, les acteurs de la scène politique congo-zaïroise auraient pu faire l'économie de cette guerre inutile s'ils avaient bien voulu tirer les leçons du passé.

En succédant au régime de feu le Président MOBUTU dont les hommes politiques se sont distingués tant par leur qualité intellectuelle que par leur inaptitude à gérer les affaires publiques, les régimes instaurés par le défunt Président Laurent Désiré KABILA et son successeur ont sombré dans les mêmes travers. Ils ont eu recours à une politique systématique d'exclusion, d'intolérance et de confusion des affaires privées et celles de l'Etat, avec comme circonstance aggravante qu'ils n'ont pas su, eux qui se posaient en libérateurs de la dictature du Président MOBUTU, rassembler autour d'un projet commun toutes les forces vives nationales en vue de reconstruire un pays soumis depuis trop longtemps à une implacable prédation.

### Autopsie d'un régime

Malgré l'identité "nationaliste" dont elle s'est toujours prévalue, la classe politique actuellement au pouvoir n'a jamais su s'affranchir de sa logique ethnique et tribale. Nombreux sont en effet les proches du régime qui tentent depuis toujours d'imprimer à l'Etat une orientation peu compatible avec l'intérêt général de la Nation mais plus conforme à leur politique clanique. Cette vision politique étroite a produit les tares et les catastrophes que l'on connaît.

Si sous la deuxième République - celle du Président Mobutu - toutes les velléités et les tentatives de rebellions, furent réprimées, il n'en fut rien sous la présidence de Laurent Désiré KABILA et de son successeur. Depuis 1997, un régime d'exclusion systématique a en effet privé le nouveau régime des meilleurs éléments de l'armée, qui furent formés à grands frais dans les meilleures académies de ce monde. Ces militaires de carrière ont été remplacés aux divers postes de commandement par des miliciens inexpérimentés et mal entraînés.

Parce qu'ils avaient servi leur patrie sous le drapeau au flambeau, nombres d'officiers furent soit mis à la retraite anticipée, soit relégués à vie dans les sinistres geôles de Buluwo au Katanga, au Centre Pénitencier et de Réduction de Kinshasa (CPRK), voire encore dans les prisons souterraines du complexe du groupe Litho Moboti (GLM). Le résultat fut cinglant car jamais cette armée n'a été capable d'affronter avec succès l'ennemi. Et n'eut été l'intervention énergique des troupes angolaises, zimbabwéennes et namibiennes, et la défaite des troupes tchadiennes battues par le MLC de Jean Pierre Bemba au Nord Ouest du pays, les désertions quotidiennes auraient tout ou tard conduit les nouvelles autorités de Kinshasa à la déconfiture.

Aussi, en ma qualité de membre de l'UNIR/MN, respectueux des valeurs de mon parti, je prie tous les animateurs de la transition d'adopter un comportement responsable et patriotique, afin de privilégier l'intérêt supérieur de la Nation. Pour ce faire, il me paraît impérieux de renoncer à tout discours ou acte qui inciterait à la haine ethnique, régionale ou tribale, bref à l'intolérance et à la division.

